

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 7 octobre 2015
13 h 30 à 15 h 30
Local 136 A&B, Pavillon Léopold-Taillon

Présences :

Ann Beaton (Psychologie)
Jean-Luc Bonnaud (Arts et sciences
sociales : Sciences humaines)
Roger Boudreau (Ingénierie)
Lise Dubois (Présidente)
Suzanne Dupuis-Blanchard (Science
infirmière)
Jamel Ghouili (Ingénierie)
Roxann Guerrette (Représentante étudiante)
Grant Handrigan (Kinésiologie et loisir)
Stéphane Laulan (Shippagan)
Manon LeBlanc (Sciences de l'éducation)
Mireille Leblanc (Vice-doyenne par intérim)
Marie-Andrée Pelland (Arts et sciences
sociales : Sciences sociales)
Monique Richard (Arts et sciences sociales :
Beaux-Arts)
Andrée Roy (Administration)
Lise Savoie (Travail social)
Céline Surette (Sciences)
Cynthia Thériault (Représentante étudiante)
Marc-André Villard (Sciences)

Absences motivées :

Jimmy Bourque (Sciences de l'éducation)
Isabelle Brun (Administration)
Étienne Dako (Sciences des aliments, nutrition
et études familiales)
Denis Roy (Droit)
Michel Soucy (Foresterie)

Le quorum est atteint et la réunion débute à 13 h 31.

1. INVITÉ : YOLAND BORDELEAU, AGENT DE RECRUTEMENT AUX CYCLES SUPÉRIEURS – STATISTIQUES SUR LES INSCRIPTIONS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Monsieur Yoland Bordeleau présente un tableau des statistiques d'inscriptions aux cycles supérieurs en 2014 et 2015. Il dresse aussi le portrait des nouvelles inscriptions à la maîtrise et au doctorat à temps complet en date du 2 octobre 2015 et note une augmentation de 25 inscriptions aux cycles supérieurs cette année. Les membres qui le désirent peuvent communiquer avec monsieur Yoland Bordeleau pour recevoir plus d'informations sur les statistiques d'inscriptions aux cycles supérieurs.

Malgré une légère augmentation des inscriptions, l'agent de recrutement aux cycles supérieurs attire l'attention des membres sur les défis de recrutement occasionnés entre autres par :

- une diminution de la clientèle de premier cycle qui diminue le bassin de recrutement (en 2014 : près de 363 étudiantes et étudiants finissants avec une moyenne de 3,0 et plus; en 2015 : une estimation de 330 étudiantes et étudiants finissants avec une moyenne de 3,0);
- un nombre important de demandes d'admission provenant de l'international et peu d'inscriptions réelles (financement difficile, peu de bourses disponibles);
- l'usage du code « remarque 31 » (pas de ressource professorale disponible pour encadrer les étudiantes et étudiants – 54 cas en 2015);
- une diminution de la clientèle à temps partiel (180 inscriptions en 2015, 215 inscriptions en 2014 et 260 inscriptions en 2013).

Monsieur Yoland Bordeleau invite enfin les membres à visiter le site Web sur les bourses et l'aide financière disponibles pour les étudiantes et étudiants à l'adresse suivante : (<http://www.umoncton.ca/fesr/boursesetaidefinanciere>).

2. **INVITÉE : NICOLE BARRIEAU, CONSEILLÈRE PRINCIPALE À LA RECHERCHE – BILAN SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Madame Nicole Barrieau présente un bilan des décisions rendues quant aux demandes de subventions des principaux organismes fédéraux et provinciaux pour la période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015.

CRSH – Subventions Savoir (octobre 2014)

Demandes soumises : 8
 Subventions : 2
 Recommandée mais non financée : 1
 Non subventionnées : 5
 Taux de réussite UdeM : 25 %
 Taux de réussite national : 23 %

CRSH – Subventions de développement Savoir (février 2015)

Demandes soumises : 8
 Subvention : 0
 Recommandées mais non financées : 2
 Non subventionnées : 6
 Taux de réussite UdeM : 0 %
 Taux de réussite national : 25 %

CRSNG – Subventions à la découverte (novembre 2014)

Demandes soumises : 18
 Subventions : 5
 Non subventionnées : 13
 Subventions à la découverte axées sur le développement : 5
 Taux de réussite UdeM : CDC – 75 %; CE-R – 67 %; CE-DPS – 0 %
 Taux de réussite national : CDC – 65 %; CE-R – 82 %; CE-DPS – 38 %

CDC – Chercheur en début de carrière
CE-R – Chercheur établi – renouvellement
CE-DPS – Chercheur établi – ne détient pas de subvention

CRSNG – Subventions d’outils et d’instruments de recherche (octobre 2014)

Demandes soumises : 2
Subvention : 0
Non subventionnées : 2
Taux de réussite UdeM : 0 %
Taux de réussite national : 33 %

CRSNG – Subventions d’engagement partenarial (2014-2015)

Demandes soumises : 6
Subventions : 4
Non subventionnées : 2
Taux de réussite UdeM : 67 %
Taux de réussite national : 85 %

IRSC – Volet Fondation

Demandes soumises : 4
Invitation 2^e étape : 0

IRSC – Subventions de fonctionnement

Demandes soumises : 2
Subvention : 0
Non subventionnées : 2

FINB – Initiative d’assistantats à la recherche (janvier 2015)

Demandes soumises : 34
Subventions : 21
Non subventionnées : 13
Taux de succès UdeM : 62 %

FINB – Initiative de techniciens à la recherche (février 2015)

Demandes soumises : 6
Subventions : 2
Non subventionnées : 4
Taux de succès UdeM : 33 %

Madame Nicole Barrieau invite les membres à communiquer avec elle s’ils désirent plus d’information par rapport aux différents programmes de subvention.

3. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Modifications apportées à l’ordre du jour :

- Déplacer les points 5 « Statistiques sur les inscriptions aux cycles supérieurs » et 6 « Bilan sur les demandes de subventions » au début de l’ordre du jour.
- Ajuster la numérotation des points en conséquence.

- Ajouter au point 10 « Informations » les points suivants :
 - 10.1 « Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs »
 - 10.2 « Ma thèse en 180 secondes »
 - 10.3 « Conseil de la FESR »
 - 10.4 « Règlements universitaires 31.1.b) (Thèse de 2^e cycle) et 32.1.b) (Thèse de 3^e cycle) »
 - 10.5 « Financement de la FESR pour les soutenances de thèse ».

R-01-CFESR-151007 : Monique Richard, appuyée par Céline Surette, propose que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 AOÛT 2015

R-02-CFESR-151007 : Marc-André Villard, appuyé par Marie-Andrée Pelland, propose que le procès-verbal de la réunion du 28 août 2015 soit adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 6, premier paragraphe : remplacer « assemblée département » par « assemblée départementale » et remplacer « ... pour ensuite être approuver... » par « ... pour ensuite être approuvé... ».
- Au point 7, premier paragraphe : ajouter une virgule après FESR et après planification « La FESR, qui participera à ce processus de planification, devra s'arrimer avec les facultés et les campus ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

5.1 Élection aux comités permanents et aux comités ad hoc (postes étudiants)

La doyenne a rencontré les deux représentantes étudiantes afin de pourvoir les postes étudiants vacants.

5.2 Exigences de qualification pour l'enseignement de la MÉE (EQE)

Les exigences de qualification pour l'enseignement (EQE) de la Maîtrise en études de l'environnement (MÉE) ont été acheminées aux ressources humaines avec les modifications proposées.

6. RAPPORT DU COMITÉ DE NOMINATION DES PROFESSEURS, CHERCHEURS ET CLINICIENS ASSOCIÉS

La vice-doyenne par intérim présente cinq demandes de statut de professeur associé.

R-03-CFESR-151007 : Mireille Leblanc, appuyée par Marc-André Villard, propose que le statut de professeur associé au Département d'informatique soit accordé à monsieur Philippe Fournier-Viger pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-04-CFESR-151007 : Lise Savoie, appuyée par Monique Richard, propose que le statut de professeur associé au Département d'études françaises soit accordé à monsieur Pierre Gérin pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-05-CFESR-151007 : Stéphane Laulan, appuyé par Grant Handrigan, propose que le statut de professeur associé à l'École de foresterie de monsieur Edwin Swift soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-06-CFESR-151007 : Céline Surette, appuyée par Jean-Luc Bonnaud, propose que le statut de professeur associé au programme de la Maîtrise en études de l'environnement de monsieur Jean-Paul Vanderlinden soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-07-CFESR-151007 : Céline Surette, appuyée par Suzanne Dupuis-Blanchard, propose que le statut de professeur associé au programme de la Maîtrise en études de l'environnement soit accordé à monsieur Sebastian Weissenberger pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certains membres se demandent si la date du début du mandat régulier doit être rétroactive à la date proposée dans la demande ou correspondre à la date du début de la session suivant l'adoption de la demande par le Conseil de la FESR. Le Comité de nomination des professeurs, chercheurs et cliniciens associés examinera cette question.

7. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT (MÉE)

Le CES de la MÉE a adopté le rapport le 28 septembre 2015. La directrice du programme de la MÉE, madame Céline Surette, présente le rapport d'auto-évaluation aux membres du Conseil. Ce rapport sera utilisé par les évaluateurs (Luc Bouthillier et Marie-Josée Fortin) lors de leur visite à l'UdeM les 26 et 27 novembre 2015. La MÉE est un programme interdisciplinaire qui offre une formation académique (18 cr), un stage pratique (6 cr) et une thèse de recherche (21 cr).

Une discussion suit. La doyenne demande à la directrice du programme de bien définir l'interdisciplinarité en ajoutant une définition formelle. Certains membres soulèvent aussi quelques fautes d'orthographe qui devront être corrigées.

R-08-CFESR-151007 : Lise Dubois, appuyée par Lise Savoie, propose que le rapport d'auto-évaluation de la MÉE soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DES CRÉDITS DE DÉGRÈVEMENT CM – PREMIÈRE DISCUSSION

Dans la convention collective qui vient d'être conclue avec l'ABPPUM, l'attribution des crédits de dégrèvement de recherche revient à la FESR. La doyenne présente les procédures à suivre pour l'attribution des crédits de dégrèvement de recherche proposées par le Comité d'étude et de révision.

Une discussion suit. Certains membres expriment leurs préoccupations relativement à l'opérationnalisation des priorités d'attribution. Les membres demandent à la doyenne de leur présenter des scénarios d'attribution des crédits fondés à la fois sur la nouvelle répartition et sur les données du passé.

9. CLARIFICATION DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DU CONCOURS RÉGULIER (MICHEL SOUCY)

Étant donné l'absence de Michel Soucy, ce point est reporté à la prochaine réunion.

10. INFORMATIONS

10.1 COLLOQUE DES JEUNES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

La formation du Comité organisateur du 27^e Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs est presque complétée.

10.2 MA THÈSE EN 180 SECONDES

L'année passée, la FESR avait embauché un coordinateur pour inciter les étudiantes et étudiants au doctorat à s'inscrire au concours « Ma thèse en 180 secondes » organisé par l'ACFAS. Aucune candidature n'a cependant été reçue. Cette année, la FESR va modifier sa stratégie en communiquant directement avec les directrices et directeurs de thèse. La doyenne rappelle que toute candidate ou tout candidat dans le cadre de cette compétition reçoit une formation; ses dépenses de déplacement et de séjour à l'ACFAS sont prises en charge. La finale mondiale a lieu à Paris.

10.3 CONSEIL DE LA FESR

La prochaine réunion du Conseil de la FESR aura lieu le 6 novembre 2015. Les séances d'évaluation du Concours régulier et du Concours des crédits de dégrèvement de recherche auront lieu les 18 et 19 avril 2016.

10.4 RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES 31.1.B) « THÈSE DE 2^E CYCLE » ET 32.1.B) « THÈSE DE 3^E CYCLE »

Marc-André Villard indique que les règlements universitaires portant sur les exigences des thèses par publications 31.1.b) (maîtrise) et 32.1.b) (doctorat) présentent des exigences plus élevées à la maîtrise qu'au doctorat.

Le Comité d'étude et de révision a été mandaté d'examiner ces deux règlements universitaires et de faire des propositions de modification, le cas échéant.

10.5 FINANCEMENT DE LA FESR POUR LES SOUTENANCES DE THÈSE

Jean-Luc Bonnaud demande si la FESR rembourse les coûts associés aux soutenances de thèse. La doyenne informe les membres que la FESR contribuait par le passé à défrayer les coûts associés aux déplacements des examinatrices et examinateurs externes pour les soutenances de thèse de doctorat. Le budget de la FESR étant très restreint cette année, la doyenne incite les unités à utiliser la salle médiatisée à l'Éducation permanente pour les soutenances.

11. AUTRES

Aucun point n'a été soulevé.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

La réunion se termine à 15 h 33.

Préparé par Natalie C. LeBlanc
Secrétaire de la réunion